

NOTES EXPLICATIVES

REQUÊTE POUR PERMIS RESTREINT (SJ-604)

La requête pour l'obtention d'un permis restreint a pour but de demander à un juge de la Cour du Québec d'enjoindre à la Société de l'assurance automobile du Québec de délivrer au requérant un permis restreint, suite à la suspension de son permis de conduire due à l'accumulation des points d'inaptitude. La requête se fait en déposant au greffe le formulaire « Requête pour permis restreint ». Pour de plus amples renseignements et obtenir les coordonnées de tous les palais de justice de la province de Québec, vous pouvez consulter la [liste des palais](#) publiée dans le site Internet du ministère de la Justice.

TYPE DE FORMULAIRE

Le formulaire « Requête pour permis restreint » est offert en format PDF dynamique, c'est-à-dire qu'il permet au requérant de le remplir à l'écran, après l'avoir téléchargé au préalable.

MARCHE À SUIVRE

Une fois le formulaire rempli, vous devez vous présenter au palais de justice de votre localité afin de déposer votre requête (il est préférable que vous conserviez une copie pour votre dossier personnel). Vous devrez apporter l'original de la requête, ainsi que l'avis provenant de la SAAQ vous informant de la suspension de votre permis de conduire. Le greffier vous attribuera un numéro de dossier et vous indiquera la date, le lieu et l'heure de la présentation de la requête devant le juge, afin de vous permettre de remplir la section « Avis de présentation » du formulaire. Votre requête doit de plus être assermentée, soit devant un commissaire à l'assermentation ou par le greffier de la Cour du Québec, ce qui pourra se faire en même temps que le dépôt de la requête. Prévoyez également que le montant des [frais](#) devra être acquitté au même moment.

Requête pour permis restreint

(Demande de permis de conduire à usage limité, article 119 du Code de la sécurité routière)

(La forme masculine désigne lorsque le contexte l'exige, autant les femmes que les hommes).

Renseignements généraux sur la requête pour permis restreint

À QUI S'ADRESSE CETTE REQUÊTE?

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui désire obtenir d'un juge de la Cour du Québec une ordonnance enjoignant à la Société de l'assurance automobile du Québec de lui délivrer un permis restreint. Ce permis l'autoriserait à conduire un véhicule routier dans l'exécution du principal travail dont elle tire sa subsistance.

Cette requête est faite lorsque la Société de l'assurance automobile du Québec a révoqué le permis de conduire d'une personne ou a suspendu son droit d'en obtenir un à la suite de l'accumulation de points d'inaptitude dans son dossier de conducteur (article 185 du *Code de la sécurité routière*) ou lorsque le permis probatoire d'une personne a été suspendu en vertu de l'article 191.2 de ce code.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU DÉPÔT DE LA REQUÊTE?

La requête pour obtenir un permis de conduire restreint doit être présentée devant le tribunal qui siège dans le district où vous avez votre domicile ou votre entreprise.

Cette requête doit être expédiée par courrier recommandé, certifié, prioritaire ou par huissier à la Société de l'assurance automobile du Québec au moins dix (10) jours avant la date fixée pour sa présentation.

Sur réception de la requête, la Société de l'assurance automobile du Québec doit transmettre au tribunal, avant la date fixée pour la présentation de la requête, tous les renseignements qu'elle détient sur la personne requérante. Ces renseignements permettront de déterminer si les restrictions prévues à l'article 121 du *Code de la sécurité routière* s'appliquent à elle.

L'article 121 du code prescrit que le juge ne peut rendre aucune ordonnance de permis restreint dans les cas suivants :

- « 1. dans les 2 ans qui précèdent la révocation ou la suspension qui donne lieu à la demande de permis restreint, votre permis a déjà été révoqué ou suspendu ou votre droit d'obtenir un permis a déjà été suspendu par suite d'une déclaration de culpabilité pour une infraction à l'une des dispositions du *Code criminel* visées à l'article 180 ou par suite d'accumulation de points d'inaptitude;
- « 2. au moment de la présentation de la requête, votre permis ou votre droit d'en obtenir un fait l'objet d'une suspension en vigueur ou imposée et non en vigueur;
- « 3. la sanction qui donne lieu à la demande de permis restreint n'est pas une révocation du permis de conduire imposée en vertu de l'article 185 ou une suspension du permis probatoire imposée en vertu de l'article 191.2;
- « 4. (*paragraphe abrogé*);
- « 5. le permis restreint autoriserait la conduite d'un véhicule routier que votre permis ne vous autorisait pas à conduire;
- « 6. le motif invoqué pour obtenir un permis restreint est relié à l'exploitation du transport par taxi et, au moment de la présentation de la requête, votre classe de permis autorisant la conduite d'un taxi est révoquée ou votre droit d'obtenir un permis de cette classe est suspendu par suite d'une déclaration de culpabilité pour un acte criminel relié à l'exploitation du transport par taxi;
- « 7. le permis révoqué est un permis d'apprenti-conducteur. »

UNE ORDONNANCE DE DÉLIVRER UN PERMIS RESTREINT PEUT-ELLE ÊTRE RÉVISÉE?

Si l'article 121 du *Code de la sécurité routière* cité ci-dessus s'applique à vous ou si, entre la date fixée pour la présentation de la requête et celle de la délivrance du permis restreint, votre droit d'obtenir un permis fait l'objet d'une suspension en cours ou à venir, la Société de l'assurance automobile du Québec doit aviser le juge qui a rendu l'ordonnance de délivrer un permis. Ce dernier peut alors réviser cette ordonnance en vous donnant la possibilité de faire valoir votre point de vue.

QUELLE EST LA DURÉE DE LA VALIDITÉ DU PERMIS RESTREINT?

Un permis restreint est habituellement valide pour la durée de la suspension ou de la révocation du permis de conduire régulier. Comme titulaire d'un permis restreint, vous ne pouvez obtenir un nouveau permis de conduire ou un permis probatoire.

AVEC UN PERMIS RESTREINT, PEUT-ON CONDUIRE UN VÉHICULE N'IMPORTE QUAND?

Si un permis restreint vous a été délivré et que vous conduisez un véhicule routier autrement que dans l'exécution du principal travail dont vous tirez votre subsistance, vous êtes alors présumé conduire pendant une révocation ou une suspension au sens de l'article 105 et passible des sanctions prévues à cet effet par la loi.

► Comment remplir cette requête

Vous devez remplir l'en-tête, indiquer les faits et la conclusion de la requête. Vous devez également remplir les sections « *Déclaration sous serment* », « *Avis de présentation* » et l'endos de la requête.

L'EN-TÊTE

- Inscrivez le nom du district judiciaire où se trouve votre domicile ou votre entreprise.
- Indiquez le numéro de dossier que le greffier vous donnera.
- Inscrivez vos nom, prénom, date de naissance, adresse et code postal dans l'espace réservé à la partie requérante.

LES FAITS

(Le numéro des notes explicatives réfère aux sections du formulaire portant le même numéro)

1. Inscrivez la date où la Société de l'assurance automobile du Québec a pris la décision de révoquer votre permis de conduire. Cette date apparaît à l'avis que vous avez reçu de la Société. Inscrivez le numéro de votre permis de conduire et la date à laquelle votre révocation prend effet.
2. Indiquez le travail que vous effectuez avec un véhicule routier et démontrez qu'il est votre principale source de revenu.
3. Vous devez vérifier si une restriction prévue à l'article 121 (voir page précédente) s'applique à vous. Si oui, le juge ne pourra rendre une ordonnance de délivrer un permis restreint.
4. Cochez (✓) la case appropriée pour indiquer soit que vous joignez votre permis de conduire à la présente requête, soit que votre permis a déjà été retourné à la Société de l'assurance automobile du Québec.
5. Cet énoncé affirme que vous n'avez pas présenté une autre requête pour obtenir la délivrance d'un permis restreint à la suite de cette révocation. La décision rendue en application des articles 118 à 121 est finale et sans appel.

LA CONCLUSION (« *POUR CES MOTIFS, JE DEMANDE* »)

- L'objet de votre requête est indiqué dans la conclusion. Celle-ci vise à obtenir du juge une ordonnance enjoignant à la Société de l'assurance automobile du Québec de vous délivrer un permis restreint valide pour la période de révocation ou de suspension.

LA DÉCLARATION SOUS SERMENT

- Une déclaration sous serment est une déclaration écrite appuyée du serment du déclarant, reçue et attestée par toute personne autorisée à cette fin par la loi. Vous devez rédiger la section intitulée « *Déclaration sous serment* » et la faire signer devant un commissaire à l'assermentation qui pourra, au besoin, vous aider à remplir cette section.

Sont autorisés à faire prêter le même serment qu'un commissaire à l'assermentation les greffiers d'une cour de justice et leur adjoint, les avocats, les notaires, le secrétaire général, les secrétaires généraux adjoints et les secrétaires adjoints de l'Assemblée nationale ainsi que les juges de paix. Les maires, les greffiers et les secrétaires-trésoriers de toutes les municipalités sont habilités à recevoir les serments, mais dans les limites de leur municipalité uniquement.

L'AVIS DE PRÉSENTATION

- Vous devez remplir la section intitulée « *Avis de présentation* ». Cet avis a pour but d'informer la Société de l'assurance automobile du Québec du lieu, de la date et de l'heure de la présentation de la requête au juge. Le greffier de la cour vous indiquera quels renseignements inscrire dans cet avis.

LA SIGNIFICATION DE LA REQUÊTE

- Vous devez signifier votre requête à la Société de l'assurance automobile du Québec au moins dix (10) jours avant la date fixée pour sa présentation au juge. Signifier veut dire expédier par courrier recommandé, prioritaire, certifié ou par huissier. Une fois votre requête signifiée, vous devez déposer l'original et l'attestation de sa signification au greffe au moins un jour juridique franc avant celui de sa présentation au juge. (Lorsqu'un délai est exprimé en jours francs, le jour de la réception de la requête, ni le jour de sa présentation ne sont calculés.)

Vous pouvez également remplacer la signification en remettant vous-même (de main à main) la copie de la requête à la Société qui vous donnera un reçu signé et daté portant la mention « *Reçu copie pour valoir signification* ».

L'ENDOS

- Cette section doit être complétée et jointe à votre requête.
- Inscrivez le numéro que le greffier a attribué à votre requête.
- Inscrivez le nom du district judiciaire où vous faites votre requête.
- Inscrivez vos nom, prénom, date de naissance, adresse, code postal et numéro de téléphone aux espaces prévus à ces fins.

Vous pouvez demander l'assistance du greffier ou de son personnel pour la rédaction de la requête.

CANADA
Province de Québec
District _____

COUR DU QUÉBEC
Chambre civile

Dossier N° _____

Nom, prénom _____

Date de naissance _____

contre

Société de l'assurance automobile du Québec

Adresse _____

Partie requérante

Partie intimée

Requête pour permis restreint (*article 119 – Code de la sécurité routière*)

À UN JUGE DE CETTE COUR, LA PARTIE REQUÉRANTE EXPOSE CE QUI SUIT :

LES FAITS :

1. La Société de l'assurance automobile du Québec a, par une décision rendue le _____ , révoqué mon permis de conduire portant le numéro _____ en vertu de l'article 185 du *Code de la sécurité routière*. Cette révocation doit prendre effet le _____ , tel qu'il apparaît à l'avis de la Société produit avec la présente comme pièce R-1.
2. Je dois conduire un véhicule routier dans l'exécution du principal travail dont je tire ma subsistance, à savoir :
(*indiquez le travail que vous effectuez avec un véhicule routier et démontrez qu'il est votre principale source de revenu*)
3. Je ne suis visé par aucune restriction prévue à l'article 121 du *Code de la sécurité routière*.
4. Je joins à ma requête mon permis de conduire.
 J'ai déjà retourné mon permis de conduire à la Société.
5. Je n'ai jamais présenté de requête pour obtenir une ordonnance pour la délivrance d'un permis restreint à la suite de la révocation mentionnée ci-dessus.

POUR CES MOTIFS, JE DEMANDE

D'ORDONNER à la Société de l'assurance automobile du Québec de me délivrer un permis restreint m'autorisant à conduire un véhicule routier à compter du _____ date de sa délivrance par la Société jusqu'au _____ date à laquelle se termine la période qui suit la révocation ou la suspension pendant laquelle je ne peux obtenir un nouveau permis de conduire ou un permis probatoire afin de me permettre d'exécuter mon principal travail dont je tire ma subsistance.

À _____, le _____
Partie requérante

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné, _____, profession _____,
domicile _____
(adresse et code postal)

déclare sous serment ce qui suit :

1. Je suis la partie requérante.
2. J'atteste que les faits allégués dans la requête ci-dessus sont vrais.

Et j'ai signé _____
Partie requérante

Assermenté devant moi

À _____, le _____
Personne autorisée à recevoir le serment

AVIS DE PRÉSENTATION

À : SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS que cette requête sera présentée à un juge de la Cour du Québec

du district de _____, au palais de justice de _____,
salle _____, le _____, à _____ heures.

Veuillez agir en conséquence.

À _____, le _____
Partie requérante

Reçu copie pour valoir signification et consentement de production

À _____, le _____

Signature d'un employé de la SAAQ

Pliez ici

ENDOS

Pliez ici

Dossier N°

Cour du Québec

District

Partie requérante

c.

Société de l'assurance automobile
du Québec

Partie intimée

**REQUÊTE POUR OBTENIR UNE
ORDONNANCE POUR LA DÉLIVRANCE
D'UN PERMIS RESTREINT**
(Article 119 C.S.R.)

Partie requérante :

Adresse :

Téléphone : résidence
bureau

Pliez ici

Pliez ici

CANADA
Province de Québec
District _____

COUR DU QUÉBEC
Chambre civile

Dossier N° _____

Nom, prénom _____

Date de naissance _____

contre

Société de l'assurance automobile du Québec

Adresse _____

Partie requérante

Partie intimée

Requête pour permis restreint (*article 119 – Code de la sécurité routière*)

À UN JUGE DE CETTE COUR, LA PARTIE REQUÉRANTE EXPOSE CE QUI SUIT :

LES FAITS :

1. La Société de l'assurance automobile du Québec a, par une décision rendue le _____ , révoqué mon permis de conduire portant le numéro _____ en vertu de l'article 185 du *Code de la sécurité routière*. Cette révocation doit prendre effet le _____ , tel qu'il apparaît à l'avis de la Société produit avec la présente comme pièce R-1.
2. Je dois conduire un véhicule routier dans l'exécution du principal travail dont je tire ma subsistance, à savoir :
(*indiquez le travail que vous effectuez avec un véhicule routier et démontrez qu'il est votre principale source de revenu*)
3. Je ne suis visé par aucune restriction prévue à l'article 121 du *Code de la sécurité routière*.
4. Je joins à ma requête mon permis de conduire.
 J'ai déjà retourné mon permis de conduire à la Société.
5. Je n'ai jamais présenté de requête pour obtenir une ordonnance pour la délivrance d'un permis restreint à la suite de la révocation mentionnée ci-dessus.

POUR CES MOTIFS, JE DEMANDE

D'ORDONNER à la Société de l'assurance automobile du Québec de me délivrer un permis restreint m'autorisant à conduire un véhicule routier à compter du _____ date de sa délivrance par la Société jusqu'au _____ date à laquelle se termine la période qui suit la révocation ou la suspension pendant laquelle je ne peux obtenir un nouveau permis de conduire ou un permis probatoire afin de me permettre d'exécuter mon principal travail dont je tire ma subsistance.

À _____, le _____
Partie requérante

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné, _____, profession _____,
domicile _____
(adresse et code postal)

déclare sous serment ce qui suit :

1. Je suis la partie requérante.
2. J'atteste que les faits allégués dans la requête ci-dessus sont vrais.

Et j'ai signé _____
Partie requérante

Assermenté devant moi

À _____, le _____
Personne autorisée à recevoir le serment

AVIS DE PRÉSENTATION

À : SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS que cette requête sera présentée à un juge de la Cour du Québec

du district de _____, au palais de justice de _____,
salle _____, le _____, à _____ heures.

Veuillez agir en conséquence.

À _____, le _____
Partie requérante

Reçu copie pour valoir signification et consentement de production

À _____, le _____

Signature d'un employé de la SAAQ

Pliez ici

ENDOS

Pliez ici

Dossier N°

Cour du Québec

District

Partie requérante

c.

Société de l'assurance automobile
du Québec

Partie intimée

**REQUÊTE POUR OBTENIR UNE
ORDONNANCE POUR LA DÉLIVRANCE
D'UN PERMIS RESTREINT**
(Article 119 C.S.R.)

Partie requérante :

Adresse :

Téléphone : résidence
bureau

Pliez ici

Pliez ici

CANADA
Province de Québec
District _____

COUR DU QUÉBEC
Chambre civile

Dossier N° _____

Nom, prénom _____

Date de naissance _____

contre

Société de l'assurance automobile du Québec

Adresse _____

Partie requérante

Partie intimée

Requête pour permis restreint (*article 119 – Code de la sécurité routière*)

À UN JUGE DE CETTE COUR, LA PARTIE REQUÉRANTE EXPOSE CE QUI SUIT :

LES FAITS :

1. La Société de l'assurance automobile du Québec a, par une décision rendue le _____ , révoqué mon permis de conduire portant le numéro _____ en vertu de l'article 185 du *Code de la sécurité routière*. Cette révocation doit prendre effet le _____ , tel qu'il apparaît à l'avis de la Société produit avec la présente comme pièce R-1.
2. Je dois conduire un véhicule routier dans l'exécution du principal travail dont je tire ma subsistance, à savoir :
(*indiquez le travail que vous effectuez avec un véhicule routier et démontrez qu'il est votre principale source de revenu*)
3. Je ne suis visé par aucune restriction prévue à l'article 121 du *Code de la sécurité routière*.
4. Je joins à ma requête mon permis de conduire.
 J'ai déjà retourné mon permis de conduire à la Société.
5. Je n'ai jamais présenté de requête pour obtenir une ordonnance pour la délivrance d'un permis restreint à la suite de la révocation mentionnée ci-dessus.

POUR CES MOTIFS, JE DEMANDE

D'ORDONNER à la Société de l'assurance automobile du Québec de me délivrer un permis restreint m'autorisant à conduire un véhicule routier à compter du _____ date de sa délivrance par la Société jusqu'au _____ date à laquelle se termine la période qui suit la révocation ou la suspension pendant laquelle je ne peux obtenir un nouveau permis de conduire ou un permis probatoire afin de me permettre d'exécuter mon principal travail dont je tire ma subsistance.

À _____, le _____
Partie requérante

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné, _____, profession _____,
domicile _____
(adresse et code postal)

déclare sous serment ce qui suit :

1. Je suis la partie requérante.
2. J'atteste que les faits allégués dans la requête ci-dessus sont vrais.

Et j'ai signé _____
Partie requérante

Assermenté devant moi

À _____, le _____
Personne autorisée à recevoir le serment

AVIS DE PRÉSENTATION

À : SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS que cette requête sera présentée à un juge de la Cour du Québec

du district de _____, au palais de justice de _____,
salle _____, le _____, à _____ heures.

Veuillez agir en conséquence.

À _____, le _____
Partie requérante

Reçu copie pour valoir signification et consentement de production

À _____, le _____

Signature d'un employé de la SAAQ

Pliez ici

ENDOS

Pliez ici

Dossier N°

Cour du Québec

District

Partie requérante

c.

Société de l'assurance automobile
du Québec

Partie intimée

**REQUÊTE POUR OBTENIR UNE
ORDONNANCE POUR LA DÉLIVRANCE
D'UN PERMIS RESTREINT**
(Article 119 C.S.R.)

Partie requérante :

Adresse :

Téléphone : résidence
bureau

Pliez ici

Pliez ici

CANADA
Province de Québec
District _____

COUR DU QUÉBEC
Chambre civile

Dossier N° _____

Nom, prénom _____

Date de naissance _____

contre

Société de l'assurance automobile du Québec

Adresse _____

Partie requérante

Partie intimée

Requête pour permis restreint (*article 119 – Code de la sécurité routière*)

À UN JUGE DE CETTE COUR, LA PARTIE REQUÉRANTE EXPOSE CE QUI SUIT :

LES FAITS :

1. La Société de l'assurance automobile du Québec a, par une décision rendue le _____ , révoqué mon permis de conduire portant le numéro _____ en vertu de l'article 185 du *Code de la sécurité routière*. Cette révocation doit prendre effet le _____ , tel qu'il apparaît à l'avis de la Société produit avec la présente comme pièce R-1.
2. Je dois conduire un véhicule routier dans l'exécution du principal travail dont je tire ma subsistance, à savoir :
(*indiquez le travail que vous effectuez avec un véhicule routier et démontrez qu'il est votre principale source de revenu*)
3. Je ne suis visé par aucune restriction prévue à l'article 121 du *Code de la sécurité routière*.
4. Je joins à ma requête mon permis de conduire.
 J'ai déjà retourné mon permis de conduire à la Société.
5. Je n'ai jamais présenté de requête pour obtenir une ordonnance pour la délivrance d'un permis restreint à la suite de la révocation mentionnée ci-dessus.

POUR CES MOTIFS, JE DEMANDE

D'ORDONNER à la Société de l'assurance automobile du Québec de me délivrer un permis restreint m'autorisant à conduire un véhicule routier à compter du _____ date de sa délivrance par la Société jusqu'au _____ date à laquelle se termine la période qui suit la révocation ou la suspension pendant laquelle je ne peux obtenir un nouveau permis de conduire ou un permis probatoire afin de me permettre d'exécuter mon principal travail dont je tire ma subsistance.

À _____, le _____
Partie requérante

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné, _____, profession _____,
domicile _____
(adresse et code postal)

déclare sous serment ce qui suit :

1. Je suis la partie requérante.
2. J'atteste que les faits allégués dans la requête ci-dessus sont vrais.

Et j'ai signé _____
Partie requérante

Assermenté devant moi

À _____, le _____
Personne autorisée à recevoir le serment

AVIS DE PRÉSENTATION

À : SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS que cette requête sera présentée à un juge de la Cour du Québec

du district de _____, au palais de justice de _____,
salle _____, le _____, à _____ heures.

Veuillez agir en conséquence.

À _____, le _____
Partie requérante

Reçu copie pour valoir signification et consentement de production

À _____, le _____

Signature d'un employé de la SAAQ

Pliez ici

ENDOS

Pliez ici

Dossier N°

Cour du Québec

District

Partie requérante

c.

Société de l'assurance automobile
du Québec

Partie intimée

**REQUÊTE POUR OBTENIR UNE
ORDONNANCE POUR LA DÉLIVRANCE
D'UN PERMIS RESTREINT**
(Article 119 C.S.R.)

Partie requérante :

Adresse :

Téléphone : résidence
bureau

Pliez ici

Pliez ici